

AVIS

COUR DU BANC DE LA REINE

OBJET : LISTES DES MOTIONS CIVILES NON CONTESTÉES CENTRE JUDICIAIRE DE WINNIPEG

À compter du 1^{er} mars 2006, la liste quotidienne des motions civiles non contestées sera limitée à quinze (15) causes pendant les mois de septembre à juin et à dix-huit (18) causes pendant les mois de juillet et d'août chaque année. Les motions de nature urgente continueront à être entendues par le tribunal en tout temps.

ÉMIS PAR : *Avis original signé par*
Le juge Marc M. Monnin
Juge en chef

DATE : Décembre 2005